



République Française  
 Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève  
 Extrait du registre des délibérations  
**Communauté de communes du Clermontais**

Date de la convocation	17 Mai 2018	Séance du : 30 Mai 2018
	<b>Votes : 39</b>	L'An Deux Mille dix-huit, le 30 Mai à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 29	Pour : 39	
Absents : 6	Contre : 0	
Représentés : 10	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet) , M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Eric VIDAL (Villeneuve)

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Maryse FABRE (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Michel SABATIER (Canet), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault) représenté par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan)

Absents : M. Marc FAVIER (Canet), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Oton), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc)

**Objet : Centre Aquatique du Clermontais – Approbation des tarifs 2018-2019**

Monsieur LACROIX propose aux membres du conseil communautaire d'approuver les tarifs d'accès au Centre aquatique du Clermontais pour l'année 2018/2019 selon les modalités suivantes :

Activités Adultes

	Résident			Non résident		
	Annuel	Trimestriel	1 séance	Annuel	Trimestriel	1 séance
Aquabike	257€	97€	11€	292€	108€	12€
Activités autres que aquabike*	177€	64€	8€	200€	74€	9€

\*Aquatonic, aquadouce, aquagym, aquapalme, aquaphobie

### Activités Enfants

	Résident		Non résident	
	Annuel	Trimestriel	Annuel	Trimestriel
Aquafamily	148€	56€	164€	61€
Jardin aquatique				
Initiation Aquatique	138€	-	158€	-

### Entrées tout public

	Résident					Non résident				
	Entrée piscine		Carte 10 entrées		Abonnement annuel 1 an	Entrée piscine		Carte 10 entrées		Abonnement annuel 1 an
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit		Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit	
Entrée animation	2€									
Enfant 3 à 16 ans	3€	2.5€	25€	20€	250€	3.7€	3.2€	32€	27€	300€
Carte estivale enfant (31 entrées)	50€	40€				55€	45€			
Pass'jeunes		2€		15€						
Adulte	4€	3.5€	35€	25€	300€	4.7€	4.2€	40€	30€	350€
Carte estivale adulte (31 entrées)	60€	50€				65€	55€			
Carte horaire 10 heures	25€					27€				
Quinzaine aquatique estivale	35€									
Carte horaire 20 heures	43€					46€				
Location Aquabike 40mn	8€					8.5€				
Stage petites vacances	20€									
Pass famille 10 entrées	22€					28€				

Les tarifs spéciaux suivants s'appliquent à leur seul bénéficiaire et sur présentation d'un justificatif :

**Tarifs résidents** : s'appliquent aux résidents du territoire de la Communauté de communes du Clermontois,

**Tarif réduit adulte** : s'applique étudiants, personnels communautaires, personnel des communes membres de la Communauté de communes du Clermontais, pompiers, gendarmes, comités d'entreprises, chômeurs, groupe (10 personnes et+), séniors (60 ans et +), personnes porteuses d'un handicap, CNAS, COS, bénéficiaire du RSA, lycéens,

**Tarif réduit enfant** : concerne les enfants jusqu'à 16 ans,

La **Carte estivale** est en vente du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août, sa date de validité court jusqu'au 30 septembre. Aucun remboursement et aucun échange ne sera consenti sur les différents titres.

**Dédommagement** : Tout incident technique ou sanitaire nécessitant l'évacuation des bassins, intervenant dans la 1/2 heures suivant l'entrée, pourra donner lieu à un dédommagement sur présentation du ticket d'entrée.

**Pass' famille** : Le système actuel au profit des familles comprend 2 cartes : une carte famille nombreuse 10 entrées adulte à 25€ et une carte famille nombreuse 10 entrées enfant à 20€.

Il est proposé de remplacer ces 2 cartes par un « pass' famille » dont le tarif sera calculé comme suit :

Pour les résidents :

(Tarif 2 adultes 2.5 € + 3 enfants 2 €) x 10/5 = 22 € pour 10 entrées.

Pour les non résidents :

(Tarif 2 adultes 3 € + 3 enfants 2 € 70) x 10/5 = 28.20 arrondi à 28 € pour 10 entrées.

Cela permet d'avoir une seule carte par famille.

Cette proposition a reçu l'avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 23 mai 2018.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** les tarifs d'accès au Centre aquatique du Clermontais pour l'année 2018/2019, tels que présentés ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX